



Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel

ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 8 mai 2018 à 18h30
A Evologia, Cernier

Procès-verbal

L'ordre du jour et la liste de présences figurent en annexe du procès-verbal.

M. Yves Scheurer, Président de la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel (CRNE) a le plaisir d'ouvrir la 7^e assemblée générale de la CRNE.

1. Présences, accueil et rapport par le Président :

Nombre de personnes présentes : 58
Nombre de personnes ayant le droit de vote : 14
Majorité absolue : 8

M. Scheurer nomme deux scrutateurs : M. Pascal Capt et M. Sanoussy Bah

Après avoir évoqué Henry Dunant, né il y a tout juste 190 ans, M. Scheurer souhaite la bienvenue à chacun et remercie l'assemblée de l'intérêt porté à la CRNE.

Le Président salue en particulier : M. Jean-Bernard Denervaud - représentant de la Croix-Rouge suisse et membre du Comité exécutif de la Conférence nationale des directrices et directeurs des associations cantonales de la Croix-Rouge (CNAC), M. Alexis Boillat - chancelier de Val-de-Travers et Président de l'association Bourbaki, Mme Anne-Françoise Loup - Conseillère communale de la ville de Neuchâtel et Présidente de la Fondation Elser, M. Gaston Verdon - ex Président de l'ancienne section Croix-Rouge Chaux-de-Fonds et Membre d'honneur, Mme Yvette Favre - bénévole Responsable du Vêt'shop La Chaux-de-Fonds et nouvelle Membre d'honneur, M. Christian Fellrath - Directeur du SPAJ et M. Nicolas Aubert - Procureur et ex président de l'ancienne section Croix-Rouge Le Locle, très actif dans la création de la CRNE.

Se sont excusés : Mme Annemarie Huber-Hotz - Présidente de la Croix-Rouge suisse, M. Markus Mader - Directeur de la Croix-Rouge suisse, les membres du Conseil d'Etat neuchâtelois et M. Claude-François Robert - Médecin cantonal.

Nous rejoindront en cours de soirée : Mme Fabienne Wyss-Kubler - Secrétaire générale de l'ANEMPA, Mme Daniela Droguett Fernandez - Secrétaire générale de l'ANSB et Mme Barbara Blanc - Vice-présidente de l'association Alzheimer Neuchâtel.

M. Scheurer salue également Mme Sylvie Le Bail, Responsable de l'AROSS (Association Réseau Orientation Santé Social) et notre conférencière de ce soir.

Comme prévu, l'année 2017 a été une année de consolidation et d'amélioration de notre association cantonale, avec une mise à jour du fonctionnement administratif et réglementaire,; elle a été propice à l'analyse des besoins futurs en matière d'évolution de nos prestations, ce qui nous tient particulièrement à cœur.



EDUQUA

Association suisse des universités et hautes écoles

Site de La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 71 / cp 299
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 886 88 60
Téléfax 032 886 82 40

Site de Neuchâtel
Avenue du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel
Téléphone 032 886 88 60
Téléfax 032 886 88 67

Croix-Rouge suisse
Canton de Neuchâtel
contact@croix-rouge-ne.ch
www.croix-rouge-ne.ch
CCP 20-1504-8



	<p>L'OSAD (organisation de soins à domicile) présente un bilan très positif à la fin de cette première année entière de fonctionnement, avec près de 22'000 heures de prestations ; toutefois, tout n'est pas encore résolu en matière de financement pour les années futures et nous sommes en pleine négociation, notamment en lien avec la reconnaissance de l'application de CCT Santé 21.</p> <p>Une excellente collaboration s'est instituée avec le SPAJ (Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse) dans le cadre des développements qui se mettent place au niveau de la modification du dispositif cantonal de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse ; nous tenons à remercier le SPAJ de considérer la CRNE comme un partenaire dans cette très importante refonte du système d'accompagnement des jeunes et de leur famille.</p> <p>Le président relève l'excellent travail de la commission immeubles - présidée par M. Francis Favre qui n'est malheureusement pas présent ce soir. Les travaux principaux de rénovation ont été exécutés. Aujourd'hui, tous les appartements sont loués et les services sont mieux logés que précédemment. Comme nous nous y étions engagés, la réserve pour transformation en matière d'immeubles – réserve qui se monte aujourd'hui à Fr. 700'000 - n'a jamais été utilisée pour compenser des déficits de fonctionnement, mais uniquement consacrée à la réalisation des travaux indispensables.</p> <p>À la lecture des comptes et du rapport de révision, cette année encore, la situation financière est saine et parfaitement maîtrisée. Nous sommes prêts à faire face aux conséquences des difficultés financières de l'Etat qui pourrait signifier certaines diminutions de subvention. Notre philosophie en la matière est de considérer la nécessité d'une remise en question de nos fonctionnements et à plus long terme de trouver des sources de financement novatrices, afin de permettre de maintenir en qualité et en quantité l'ensemble des prestations de la CRNE et de développer celles que nous souhaitons ou devons développer en fonction de l'évolution de la société.</p> <p>Nous remercions les autorités pour leur écoute attentive et relevons les excellentes relations instaurées entre la direction, le comité et son bureau ; il n'y a jamais de moment de tension, tout est extrêmement positif ; nous remercions également chaleureusement le personnel, salariés et bénévoles, qui tous font preuve au quotidien d'un engagement remarquable.</p>
2.	<p><u>Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10.05.2017</u> Le procès-verbal de l'assemblée 2017 ne donne lieu à aucune remarque et est accepté à l'unanimité, avec remerciement à son auteure.</p>
3.	<p><u>Admissions : Membres d'honneur</u> Le président a le plaisir d'annoncer que six bénévoles ont été nommés membres d'honneur. Il s'agit de Mmes Amparo Bolle, Christine Scheiben, Nicole Pierrehumbert et M. Michel Bugnon actifs comme bénévoles depuis plus de 20 ans et de Mmes Rose Winkler et Lucienne Wyser bénévoles depuis 38 ans.</p> <p>L'assemblée acclame les jubilaires ; un bouquet de fleurs est offert à Mme Scheiben, présente ce soir.</p>
4.	<p><u>Présentation des comptes 2017 et du rapport de révision</u> Le Président remercie M. Delisle, directeur depuis 2013, pour la parfaite maîtrise des comptes de la CRNE et lui passe la parole.</p> <p>M. Delisle précise que si la CRNE se porte bien, c'est en grande partie grâce à l'engagement des collaborateurs et des bénévoles et à la collaboration extrêmement constructive entre le comité, le bureau, la direction et les collaborateurs. Il exprime son vif plaisir, renouvelé année après année, à s'engager auprès de la CRNE. Cette bonne santé financière est aussi possible grâce aux bonnes collaborations avec les différents départements de l'Etat.</p> <p>M. Delisle rappelle que l'ensemble des comptes détaillés sont accessibles sur notre site internet ; il présente deux graphes illustrant la structure des recettes et des charges de la CRNE.</p>



Site de La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 71 / cp 299
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 886 88 60
Téléfax 032 886 82 40

Site de Neuchâtel
Avenue du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel
Téléphone 032 886 88 60
Téléfax 032 886 88 67

Croix-Rouge suisse
Canton de Neuchâtel
contact@croix-rouge-ne.ch
www.croix-rouge-ne.ch
CCP 20-1504-8

	<p>Graphe des recettes : 60% des recettes proviennent des prestations de services, 33% de contributions des pouvoirs publics et 7% de dons, legs et cotisations. Graphe des charges : 81% des charges sont des charges de personnel.</p> <p>Malgré des finances saines, M. Delisle ajoute que la CRNE a dû procéder en 2018, pour la première fois, à un licenciement en raison des coupes budgétaires. C'est une décision douloureuse, mais malheureusement nécessaire pour faire face à une baisse de subvention.</p> <p>Cette présentation ne suscitant aucune remarque ni question, M. Delisle remercie l'assemblée de son écoute et passe la parole à Mme Joane Meyrat de la fiduciaire Leitenberg, nouvel organe de révision.</p> <p>En sa qualité d'organe de révision, la fiduciaire Leitenberg – par Mme Meyrat - a effectué un audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts. En outre, l'existence d'un contrôle interne peut être attestée.</p> <p>Mme Meyrat remercie le Directeur - M. Delisle, son adjoint - M. Capt, ainsi que la responsable Finances - Mme Domini pour leur excellente collaboration et recommande l'approbation des comptes annuels tels que présentés dans le rapport annuel et disponibles sur le site internet de la CRNE.</p> <p>L'assemblée est invitée à poser des questions. La parole n'étant pas demandée, il s'agit de se prononcer sur l'approbation du rapport annuel et des comptes 2017.</p>
5.	<p><u>Approbation du rapport annuel et des comptes 2017. Décharge au comité</u></p> <p>M. Scheurer invite l'assemblée à accepter les comptes et le rapport.</p> <p>Les comptes 2017 et le rapport de révision sont acceptés à l'unanimité à main levée. Décharge est donnée au comité.</p>
6.	<p><u>Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2018</u></p> <p>M. Scheurer remercie l'organe de révision et propose de maintenir la fiduciaire Leitenberg pour la prochaine année.</p> <p>La fiduciaire Leitenberg est élue organe de révision à l'unanimité.</p>
7.	<p><u>Divers</u></p> <p>M. Baptiste Hurni remercie le président pour son engagement exemplaire, sa douceur, mais aussi sa fermeté dans les négociations.</p> <p>Il évoque la santé financière plutôt positive de la CRNE. Toutefois, il rappelle que le canton a vécu les premiers mois de l'année 2018 sans budget ; cette situation a eu des conséquences lourdes sur la CRNE, notamment le licenciement d'une personne. Les défis pour l'avenir sont donc importants et il s'agit de rester vigilant.</p> <p>Le président passe la parole à M. Denervaud, représentant de la Croix-Rouge suisse (CRS) et membre du Comité exécutif de la Conférence nationale des directrices et directeurs des associations cantonales de la Croix-Rouge (CNAC),</p> <p>M. Denervaud exprime son plaisir à participer à cette assemblée et transmet les salutations des instances supérieures de la CRS – en particulier de sa présidente, Mme Annemarie Huber-Hotz et de son directeur, M. Markus Mader. Il précise qu'il sera bref et apportera une information suivie d'un constat.</p>



Il informe que la CRS a décidé de modifier en partie ses statuts, ceci dans un but de plus grande efficacité et surtout de simplification. Cette modification entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain. Le CNAC sera dissout et les associations cantonales seront représentées directement au conseil Croix-Rouge par 5 présidents. Ils formeront aussi une commission qui reprendra les tâches du comité actuel. Les directeurs des associations cantonales, par l'intermédiaire de leur comité, seront davantage consultés et mis à contribution. Cela devrait permettre une meilleure collaboration entre le siège de la CRS et les associations cantonales.

M. Denervaud constate que – selon les experts en économie et autres spécialistes - l'économie mondiale est en pleine expansion ; cet accroissement de la richesse au niveau mondial a pour effet que, partout, les riches sont devenus plus riches et que les pauvres sont toujours plus défavorisés.

Notre pays n'échappe pas à la règle : le nombre de personnes défavorisées ne diminue pas et les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de les aider entièrement, ni de leur fournir toutes les infrastructures nécessaires. Dans ce contexte, la CRNE a pleinement joué son rôle : en 2017, elle a augmenté le nombre de ses prestations en faveur des plus défavorisés.

M. Denervaud remercie et félicite la CRNE de porter haut l'emblème de la Croix-Rouge.

M. Scheurer clôt la partie officielle et passe la parole à M. Delisle qui remercie Mme Sylvie Le Bail, responsable de l'AROSS (Association Réseau Orientation Santé Social), qui donnera une conférence ce soir, sur le thème : l'orientation en EMS, une réflexion éthique.

L'assemblée est levée à 20h30

Chacun est convié à un apéritif afin de clôturer la soirée.

Fait à Cernier, le 08 mai 2018/TPE

Lu et approuvé :

Yves Scheurer
Président

Robin Delisle
Directeur

Tim Perone
Secrétaire au procès-verbal



EDUQUA

Association suisse des établissements d'enseignement supérieur
Association suisse des établissements d'enseignement supérieur

Site de La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 71 / cp 299
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 886 88 60
Téléfax 032 886 82 40

Site de Neuchâtel
Avenue du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel
Téléphone 032 886 88 60
Téléfax 032 886 88 67

Croix-Rouge suisse
Canton de Neuchâtel
contact@croix-rouge-ne.ch
www.croix-rouge-ne.ch
CCP 20-1504-8